SUIVI DES DISPOSITIFS 2025

INTITULÉ DU PROJET : ÉDU'SENS

Institution porteuse : La Pommeraie ASBL

Composition D'ÉQUIPE

L'équipe est composée de 2 personnes, pour un temps de travail équivalent à 2 x 4/5 temps.

LE PROJET en quelques mots

EDU'SENS est un dispositif proposant un accompagnement :

Spécifique et individualisé, sans mandat, pour les jeunes proches de la majorité à 24 ans accomplis, qui se sentent/sont en errance, qui présentent des difficultés psychiques liées à la santé mentale et en tenant compte de leurs problématiques multiples et complexes (jeunes à la croisée des secteurs).
- socio-éducatif mobile, élaboré autour des besoins du jeune adulte en errance, en co-construction avec lui et le réseau existant.
- - ciblant en particulier les jeunes adultes qui ont une trajectoire institutionnelle dans l'Aide à la Jeunesse, un parcours AVIQ, ou ayant bénéficié de tout autre type de dispositif d'aide et/ou de soin.
- qui se fonde principalement sur l'intersectorialité visant à soutenir l'autonomisation par un travail engagé et mobilisateur : tendre à faire correspondre les logiques clinique et socio-éducative, dans une dynamique cohérente de continuité.

LE PROJET en quelques chiffres

- 35 jeunes accompagnés entre juin 2023 et mai 2025 : 8 en 2023 (5 garçons/3filles), 22 en 2024 (8 garçons/14 filles) et 5 en 2025 (3 garçons/2 filles) : 45% garçons/55% filles.
- 67 demandes d'accompagnement : 13 en 2023, 44 en 2024 et 10 en 2025.
- Raisons des 32 « non accompagnés » : 11 (dont la moitié en 2025) car pas de place, 5 hors territoire, 5 car mandants (SPJ-SAJ), 2 pour l'âge, 6 « sans suite/nouvelle, 3 car autre orientation
- temporalité : 6,5 mois d'accompagnement
- âge : 5 x 18 ans, 7 x 19 ans, 2 x 20 ans, 15 x 22 ans, 2 x 23 ans.

LES CONSTATS de terrain et **LES PERSPECTIVES**

- Nombreuses demandes proviennent du réseau élargi, principalement du secteur de la santé. Pour le reste, ce sont les familiers et/ou les jeunes eux-mêmes qui font appel.
- En règle générale, l'accompagnement débute dans les 2 semaines qui suivent l'entretien d'accueil.
- Le binôme d'intervenants accompagne en moyenne 10 jeunes conjointement avec une volonté d'individualiser un maximum mais non sans concertation préalable et régulière.
- L'accompagnement dure environ 6 mois mais cela reste assez aléatoire car la temporalité et les échéances sont moins formelles mais directement liées au rythme insufflé par le jeune. Il n'y a pas de clôture officielle car celle-ci a tendance à créer de nouveaux besoins mais nous laissons la possibilité aux jeunes de nous rappeler s'il en ressent le besoin même s'il a su tendre vers un degré d'autonomisation fonctionnelle suffisant.
- L'intensité des situations suscite pas mal d'aspects événementiels desquels il n'est pas aisé de se détacher, redistribuant souvent l'ordre des priorités et des objectifs. En ce sens, il y a souvent une forme de périodicité dans les interventions, marquées par des périodes très intenses et des moments plus creux.
- Le « profil » des jeunes nous amène à faire un lien évident avec les troubles repris dans le DSM 5, justifiant ainsi la présence quasi systématique d'au moins un service de soins.
- Une des avancées les plus significatives est le travail intersectoriel avec des demandes dans les 2 sens, amenant de vrais partenariats qui font lien et sens entre les services d'aide et de soins. L'accompagnement est ainsi optimisé grâce à la réactivité et la collaboration directe. Ceci conforte l'idée que le dispositif Edu'Sens répond aux besoins du public-cible mais aussi à ceux des secteurs. Il faut ainsi faire remarquer que le secteur de l'AJ se tourne désormais davantage vers lui (tant du niveau des mandants que des services) pour envisager d'éventuels relais. Coïncidence ou pas, ce premier trimestre 2025 a vu un nombre croissant des demandes auxquelles il n'a pas été possible de répondre, faute de place. Et les chiffres parlent d'eux-mêmes. À voir maintenant comment « cadrer » tout cela au niveau des normes d'accompagnement car cette micro-équipe ne suffit actuellement plus pour répondre à la demande.
- En termes de perspectives, il y aurait sans doute lieu de programmer des moments formels avec le Réseau de Santé Mentale que cela soit au travers des temps d'évaluation, voire des temps d'échanges ou de supervision cliniques. Cet aspect a ainsi amené à penser qu'il serait sans doute pertinent de pouvoir dégager un temps de coordination d'autant plus si à l'avenir, le dispositif se voyait renforcé.